

**Conférence ministérielle africaine sur l'économie bleue
et le changement climatique**

**Intervention du Premier ministre togolais
1^{er} septembre 2016**

Je voudrais, avant tout propos, témoigner ma profonde gratitude au Gouvernement de l'île Maurice et à son vaillant peuple pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire qui m'ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne. Je garderai un souvenir inoubliable de cette belle île qui a déjà inspiré le Togo dans les années 80 au moment où mon pays devrait débiter son expérience en matière de la création de Zone Franche Industrielle.

J'exprime donc au Premier Ministre, au Gouvernement et au peuple mauricien, mes vives félicitations pour avoir accepté d'abriter cette importante conférence ministérielle africaine sur « Les économies bleues et le changement climatique ».

Mes remerciements vont également aux divers partenaires techniques et financiers notamment à la Banque Mondiale pour le soutien à l'organisation de cette importante rencontre internationale que le Togo salue et souhaite voir aboutir à des résultats concrets.

Avant d'aborder le vif de mes propos, permettez-moi de m'acquitter d'un devoir, celui de vous transmettre les cordiales et fraternelles salutations du Président de la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE ainsi que celles du Gouvernement et du peuple togolais tout entier.

Monsieur le Premier Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs les participants,

Les zones maritimes africaines sont très importantes et s'étendent, selon les estimations, sur plus de 13 millions de km² avec d'importantes richesses marines et côtières susceptibles de contribuer efficacement au développement durable de nos pays.

Le Golfe de Guinée seul regorge d'énormes richesses halieutiques et minières ainsi que d'immenses gisements d'hydrocarbures qui en font une grande zone d'intérêt géostratégique et une plaque tournante majeure du commerce international. A titre d'exemple, environ 70% de la production pétrolière et gazière en Afrique subsaharienne est concentrée dans le Golfe de Guinée sans oublier les autres ressources biologiques. Autant d'atouts, qui, s'ils sont bien exploités et gérés, représenteront de réelles perspectives de développement économique et permettront de réduire considérablement le taux de pauvreté de nos populations. Cette prise de conscience est, sans doute, à l'origine de l'appropriation du concept de l'économie bleue par nos pays.

Depuis l'émergence de ce concept dans l'agenda de la conférence de Rio+20, cette économie est, en effet, devenue un puissant levier de développement et un catalyseur pour l'orientation vers de nouveaux engagements sur les océans et les mers, avec une visibilité de plus en plus croissante et une importance dans le cadre des objectifs du développement durable (ODD).

En effet, face aux nombreux défis que posent aujourd'hui les changements climatiques en matière de développement surtout pour les pays les plus vulnérables que sont les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats Insulaires en développement et les pays côtiers il est apparu, plus que jamais, l'impérieuse nécessité d'inventer de nouveaux modèles de développement. Ces nouveaux modèles de développement prenant en compte les exigences des sociétés de consommations actuelles doivent permettre de diversifier certes les sources de richesses en vue d'améliorer la croissance économique sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à répondre elles aussi à leurs besoins.

Pour cela, les pays africains dont 38 ont une façade sur la mer ont eu à recourir aux potentialités qu'offrent l'espace marin afin de développer de nouvelles stratégies permettant de libérer et mieux valoriser les opportunités de l'économie bleue.

Le développement économique basé sur la maîtrise des richesses du monde marin doit, à notre sens, privilégier la conservation et le développement durable, en partant du principe que des écosystèmes marins sains sont plus productifs et représentent un moyen nécessaire d'assurer des économies durables basées sur la mer. Ce modèle de développement doit également veiller à ce que les petits Etats insulaires et les Etats côtiers en développement tirent équitablement parti de leurs ressources marines.

Je partage aussi l'idée selon laquelle l'économie bleue est un moyen de promouvoir, entre autres, le développement durable, l'éradication de la pauvreté et la création de moyens de subsistance durables, la réduction des risques de catastrophe dans les régions côtières ainsi que l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques dans les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays côtiers.

Monsieur le Premier Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs les participants,

Même si les pays côtiers africains ne sont pas encore suffisamment familiarisés au concept de l'économie bleue, la maîtrise du pouvoir des océans et de leurs opportunités reste un défi majeur et l'Afrique doit saisir les enjeux marins pour réévaluer la trajectoire de son développement à l'aune des grands bouleversements mondiaux en y intégrant tous les paramètres socioéconomiques, politiques et environnementaux. L'Afrique a le défi de développement des économies bleues intelligentes. Pour ce faire, elle doit répondre à des questionnements importants tels que :

- Quels modes de financement de nos économies bleues ?
- Quels modes de planification de nos villes ? et
- Quels types de partenariats développer ?

L'Afrique doit, à cet effet, définir sa propre conception de l'économie bleue, de la prospérité et du progrès, et encourager les approches et les idées novatrices qui amélioreront le bien-être de ses populations et de son environnement.

Pour cela, il me semble important que d'énormes investissements doivent être engagés dans le domaine de la recherche et de l'innovation afin de faire face aux principaux défis auxquels sont aujourd'hui confrontés nos différents pays, et de proposer des solutions idoines en vue de la création de nouvelles richesses dans les nouvelles filières qu'offrent l'espace marin et ses nombreux écosystèmes.

Ces investissements sont si importants que les pouvoirs publics ne peuvent pas les assumer tous seuls. Il nous faut renforcer nos partenariats en nous appuyant sur les mécanismes de coopération déjà existants dans les domaines maritime. Ces partenariats pourraient déclencher un bond qualitatif du développement économique des pays impliqués mais aussi permettre des économies d'échelle pour aider les pays vulnérables dont les petits Etats insulaires à exploiter pleinement le potentiel de leurs ressources aquatiques ou marines.

Toutefois, les changements climatiques, l'insécurité maritime dont les trafics illicites de tout genre à savoir d'armes et de drogues, le phénomène de l'érosion côtière, la montée croissante du terrorisme à l'échelle mondiale constituent autant de menaces qui risquent d'entraver l'espoir que suscitent l'économie bleue.

C'est donc en mutualisant nos expériences, nos moyens et nos efforts que nous arriverons à combattre efficacement ces fléaux. Cette approche de mutualisation des efforts nous renvoie à un des points clés de l'Accord de Paris (COP21) qui a mis l'accent je cite « sur le soutien et la promotion de la coopération régionale et internationale ».

Monsieur le Premier Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs les participants,

Pour sa part, notre pays le Togo s'est résolument inscrit dans le cadre stratégique de l'économie bleue. A cet effet, le Gouvernement a lancé et mis récemment en œuvre une stratégie dite Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNPML). Elle vise à renforcer la sûreté et la sécurité maritimes, promouvoir les opportunités d'emplois et le partenariat public-privé, moderniser le tourisme maritime, développer l'économie bleue et gérer durablement l'environnement marin.

Des secteurs prioritaires ayant déjà fait l'objet d'une revue préliminaire ont été sélectionnés. Il s'agit par exemple des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, du tourisme et des transports maritimes, des énergies renouvelables etc. dont la finalité est de prendre en compte de manière intégrée les dimensions économique, sociale et environnementale du développement.

Notre stratégie nationale est élaborée en phase aussi bien avec les 17 objectifs du développement durable (ODD) qu'avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine auxquels le Togo a pleinement adhéré.

La mise en cohérence de cette stratégie au niveau global, régional, national et local permettra d'augmenter l'efficacité de la mise en œuvre des objectifs du développement durable afin d'éradiquer la pauvreté, conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.

Le Togo qui ambitionne de devenir un véritable hub-transportaire dans la sous-région ouest africaine n'a pas hésité à mettre les moyens. Cette vision portée par le Président de la République et mise en œuvre par le Gouvernement dans une approche de partenariat public-privé (PPP), a abouti à une profonde modernisation de la logistique portuaire ces dernières années le tout adossé à une gouvernance maritime renforcée et rénovée par la création de l'Action de l'Etat en Mer. Aujourd'hui, le Port Autonome de Lomé (PAL), d'ailleurs naturellement le seul en eau profonde dans le Golfe de Guinée, accueille déjà de grands navires de dernière génération et de ce fait constitue une plateforme de transbordement vers les ports de la sous-région.

Monsieur le Premier Ministre,
Distingués invités,

Mesdames et messieurs les participants,

Il nous faut une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable. Pour y parvenir, nous devons renforcer la coordination et la coopération particulièrement dans le domaine des affaires maritimes. C'est pourquoi je salue la tenue de la présente rencontre ministérielle qui vient à point nommé et qui va consolider les bases d'une coopération durable entre les Etats africains, les différents partenaires en développement, le secteur privé et les instances financières internationales.

Aussi, dans le cadre d'un dialogue public-privé sur le développement de cette nouvelle forme d'économie, nous paraît-il essentiel de définir une plateforme de collaboration entre la recherche et l'industrie puis d'encourager et renforcer des partenariats public-privés en vue de promouvoir les investissements dans la recherche, la technologie, l'innovation, les connaissances et les compétences en la matière.

L'amélioration de la sécurité maritime, de la capacité de réaction face aux catastrophes d'origine humaine et naturelle et la prévention de la pollution par les navires, sont autant de défis à relever dans le cadre de la coordination et de la coopération régionale et internationale. A ce sujet, nous pensons au Togo qu'un certain nombre d'impératifs doivent être levés notamment l'inscription de tous les actes dans un cadre juridique. Aussi, avons-nous voter des textes de loi puis ratifier des conventions internationales liées à la mer et aux océans.

Monsieur le Premier Ministre,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs les participants,

Dans cette dynamique et avant de conclure mes propos, je voudrais saisir l'opportunité que m'offre cette tribune pour vous annoncer, la tenue à Lomé au Togo, du 11 au 15 octobre prochains le Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur « la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique ».

Ce sera l'occasion pour les Etats africains d'harmoniser et de pouvoir mettre collégialement en œuvre les dispositions à valeur juridique relative à la lutte contre : la piraterie maritime, la pêche illicite non déclarée et non réglementée et la pollution marine. Les préparatifs pour cet important événement sont fin prêts et nous espérons que l'Afrique va mutualiser ses efforts et ses compétences afin de parvenir à l'adoption de la charte dite Charte de Lomé.

Enfin, je souhaite vivement qu'à l'issue de la présente conférence, les délibérations de nos travaux puissent permettre de jeter les bases d'une coopération exemplaire indispensable au développement de l'économie bleue pour le plus grand bien de nos populations.

Je vous remercie pour votre aimable attention.